



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SNC-Lavalin annonce des résultats moins élevés que prévu pour le quatrième trimestre, lesquels auront une incidence sur l'exercice complet de 2018

MONTREAL, 28 janvier 2019 – Le Groupe SNC-Lavalin inc. (TSX: SNC) annonce que ses résultats pour l'exercice 2018 complet seront moins élevés que prévu.

Voici ce qu'a déclaré à ce sujet Neil Bruce, président et chef de la direction : « Un sérieux problème a tout récemment été mis au jour dans le cadre d'un projet du secteur Mines et métallurgie. Le contrat a été attribué en 2016 et sa sous-performance à la fin de l'exercice comparativement aux budgets internes aura une incidence importante sur nos résultats du T4 et, par conséquent, sur nos résultats de l'exercice complet de 2018. Cet incident isolé est inacceptable, et j'ai l'intention de prendre les mesures nécessaires pour réduire les conséquences financières pour la Société. »

En 2018, le RAII sectoriel⁽⁵⁾ de Mines et métallurgie sera moins élevé que ce qui était prévu par la Société en raison de la sous-performance du projet mentionné plus haut, découlant principalement du fait que nous ne sommes pas en mesure de rencontrer le degré d'avancement des discussions requis auprès de notre client à l'heure actuelle afin de respecter les normes IFRS sur la comptabilisation des produits, ainsi que des coûts beaucoup plus élevés au T4 liés à la réalisation de ce projet. Cette révision défavorable des prévisions a été dévoilée alors que nous procédions à la clôture de l'exercice 2018. Nous poursuivrons avec dynamisme nos réclamations à l'égard de ce projet au moyen des protocoles du contrat, et pourrions aller jusqu'à entamer une procédure de règlement de différend.

De plus, nous sommes confrontés à des défis commerciaux plus difficiles que prévu dans le secteur Pétrole et gaz au Moyen-Orient, et en Arabie saoudite en particulier, dont l'incidence potentielle a été signalée dans notre publication d'août <http://www.snc-lavalin.com/fr/media/press-releases/2018/snc-lavalin-comments-canada-kingdom-saudi-arabia-commercial-relations.aspx>. Depuis cette annonce, les relations entre l'Arabie saoudite et le Canada se sont encore aggravées. Plus de 15 % de notre main-d'œuvre travaille en Arabie saoudite, laquelle a été une source importante de croissance des produits pour notre Société au cours des récentes années.

En 2018, le RAII sectoriel⁽⁵⁾ de Pétrole et gaz sera moins élevé que ce qui était prévu par la Société, principalement en raison de comptabilisation de produits moins importants à l'égard de certains coûts engagés pour des projets pour lesquels nous ne sommes pas en mesure de rencontrer le degré d'avancement des discussions requis auprès de nos clients à l'heure actuelle afin de respecter la norme IFRS 15 sur la comptabilisation des produits. Nous continuerons d'accomplir des progrès à l'égard de ces contrats, et sommes convaincus qu'au fil du temps, une tranche de ces produits sera convenue avec nos clients. Nous avons également perdu un processus d'arbitrage

auprès d'un client dans le cadre d'un projet du secteur Pétrole et gaz en Australie, à l'égard duquel nous avons récemment reçu une décision provisoire, et pour lequel nous comptabilisons l'incidence financière au dernier trimestre de 2018.

Nos activités continuent d'être confrontées à de nombreux défis macroéconomiques bien documentés et de subir des difficultés inhérentes à la Société qui nuisent à notre capacité de croissance. Les relations intergouvernementales entre le Canada et l'Arabie saoudite, jumelées aux prix imprévisibles des marchandises et aux plans d'investissement incertains des clients, se sont traduites par une dégradation de nos perspectives à court terme que nous ne pouvons ignorer. Par conséquent, les tests de dépréciation que nous effectuons sur une base continue indiquent que la juste valeur de notre secteur Pétrole et gaz est inférieure à sa valeur comptable figurant dans nos états financiers. Nous inscrirons donc une perte de valeur du goodwill après impôts, sans effet sur la trésorerie d'environ 1,24 milliard de dollars ou de 7,06 \$ par action diluée.

M. Bruce a également ajouté : « Nous avons déjà annoncé la nomination de Craig Muir à titre de président, Pétrole et gaz – voir la publication <http://www.snclavalin.com/fr/media/press-releases/2019/craig-muir-appointed-president-oil-gas-effective-april-2019.aspx> et je vais assurer une transition harmonieuse au sein de l'équipe de direction du secteur Pétrole et gaz. Une mise à jour additionnelle à l'égard de nos plans accompagnera notre annonce des résultats le 22 février 2019. »

En raison de la perte prévue mentionnée plus haut au T4 et des prévisions révisées en matière de produits, la Société prévoit que le RPA ajusté dilué provenant d'I&C⁽¹⁾ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se situera dans une fourchette de 1,15 \$ à 1,30 \$, et que son RPA ajusté dilué consolidé⁽²⁾ se situera dans une fourchette de 2,15 \$ à 2,30 \$.

En raison de tous ces facteurs, nous devrons inévitablement adopter des perspectives plus prudentes à l'égard de nos prévisions pour 2019 afin de refléter ces incertitudes. Des détails au sujet de nos perspectives pour 2019 figureront dans notre communiqué à venir sur le quatrième trimestre, le 22 février 2019, à l'occasion duquel la Société fournira également plus de renseignements sur nos résultats de 2018 et sur la perte de valeur du goodwill pendant sa téléconférence et sa webdiffusion.

Les perspectives mises à jour ci-dessus sont fondées sur les hypothèses et les méthodes décrites dans le rapport de gestion de 2017 de la Société à la rubrique « Comment nous établissons le budget et nos prévisions à l'égard des résultats »; et la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-dessous et sont assujetties aux risques et incertitudes énoncés aux présentes, décrits plus en détail dans les documents d'information publiés par la Société.

Conférence téléphonique

SNC-Lavalin tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 11 h HNE au sujet de ce communiqué. Pour vous joindre à la conférence téléphonique, veuillez composer sans frais le 1 800 263 0877 en Amérique du Nord, le 438

968 3557 à Montréal, ou le 080 0358 6377 au Royaume-Uni. Un enregistrement de la conférence téléphonique sera mis en ligne sur notre site Web dans les 24 heures qui suivront celle-ci.

À propos de SNC-Lavalin

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise mondiale spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et un acteur de premier plan en matière de propriété d'infrastructures. À partir de bureaux situés dans le monde entier, les membres du personnel de SNC-Lavalin sont fiers de bâtir l'avenir. Nos équipes fournissent des solutions couvrant le cycle complet des projets, notamment dans les domaines de l'investissement de capital, des services-conseils, de la conception, de l'ingénierie, de la gestion de construction, des investissements de maintien et de l'exploitation et de l'entretien, pour les clients dans les secteurs Pétrole et gaz, Mines et métallurgie, Infrastructures, Énergie propre, Énergie nucléaire et ICGP (ingénierie, conception et gestion de projets). Le 3 juillet 2017, SNC-Lavalin a acquis Atkins, l'une des entreprises de services-conseils les plus respectées du monde dans les domaines de la conception, de l'ingénierie et de la gestion de projet, maintenant intégrée dans nos secteurs. www.snclavalin.com

⁽¹⁾ Le RPA ajusté dilué provenant d'I&C est défini comme le résultat net ajusté provenant d'I&C⁽³⁾, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

⁽²⁾ Le RPA ajusté dilué consolidé est défini comme le résultat net ajusté provenant d'I&C⁽³⁾ plus le résultat net ajusté provenant de Capital⁽⁴⁾ divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué pour la période.

⁽³⁾ Le résultat net ajusté provenant d'I&C est défini comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C, à l'exclusion des charges liées à la restructuration, à la rationalisation et autres, des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration, de l'incidence de la réforme de l'impôt sur les sociétés aux États-Unis ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, la charge nette liée au règlement des recours collectifs intentés en 2012 et des gains (pertes) sur cession d'activités d'I&C et de l'immeuble du siège social. Les activités regroupées sous I&C sont définies dans les états financiers et le rapport de gestion de 2017 de la Société. Le terme « résultat net ajusté provenant d'I&C » n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est possible qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction utilise cette mesure pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société.

⁽⁴⁾ Le résultat net ajusté provenant de Capital est défini comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital, exclusion faite des gains sur cession d'investissements de Capital.

⁽⁵⁾ Le RAI sectoriel correspond aux produits moins i) les charges directement liées aux activités; ii) les frais de vente, généraux et administratifs directs; iii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont attribués aux secteurs; et iv) les participations ne donnant pas le contrôle, avant impôts. Les frais qui ne sont pas attribués aux secteurs de la Société comprennent : certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, la perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues, le gain (la perte) découlant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de restructuration, la dépréciation du goodwill, les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, et la charge nette liée au règlement des recours collectifs intentés en 2012, ainsi que les gains (pertes) sur cession d'activités d'I&C, d'investissements de Capital et de l'immeuble du siège social. Le terme « RAI sectoriel » n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est possible qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction utilise cette

mesure pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société.

Énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué de presse et ci-après, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou partenariats, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou partenariats.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « perspective », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « projeter », « synergies » ou « vision », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir; et ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les perspectives pour 2018 et 2019 dont il est fait mention dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective; elles ont été établies selon la méthode décrite dans le rapport de gestion 2017 de la Société à la rubrique « Comment nous établissons le budget et nos prévisions à l'égard des résultats », et sont assujetties aux risques et aux incertitudes décrits dans les autres documents d'information publiés par la Société. Les perspectives pour 2018 et 2019 ont pour objet de fournir au lecteur une indication des attentes de la direction, à la date du présent communiqué de presse, concernant le rendement financier futur de la Société, mais le lecteur doit savoir que ces renseignements peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date de ce communiqué. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion 2017 de la Société, particulièrement dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats », tel que mis à jour dans le rapport de gestion du premier, deuxième et troisième trimestre de 2018. Les perspectives pour 2018 et 2019 supposent également que les accusations portées en vertu des lois fédérales contre la Société et ses filiales indirectes SNC-Lavalin International inc. et SNC-Lavalin Construction inc. le 19 février 2015 n'auront pas d'effet négatif significatif sur les activités de la Société en 2018 et 2019. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter : a) l'issue des

réclamations et litiges en cours et futurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société; b) depuis le 19 février 2015, la Société fait face à un chef d'accusation de corruption en vertu de la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers (Canada) (la « LCAPE ») et à un chef d'accusation de fraude en vertu du Code criminel (Canada). La Société est également assujettie à d'autres enquêtes en cours qui pourraient l'exposer à des actions coercitives sur les plans administratif et criminel, à des poursuites civiles, ainsi qu'à des sanctions, à des amendes et à d'autres pénalités, dont certaines pourraient être importantes. Ces accusations et enquêtes, ainsi que leur issue, pourraient nuire à la réputation de la Société, donner lieu à une suspension, à une interdiction ou à une radiation visant à empêcher la Société de participer à certains projets, réduire ses produits et son résultat net et avoir une incidence défavorable sur ses activités; c) toute nouvelle réglementation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats de la Société, et l'inconduite ou le non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire pourrait nuire à la réputation de la Société, réduire ses produits et son résultat net, et l'exposer à des actions coercitives en matière administrative et criminelle et à des poursuites civiles; d) une dévaluation de l'image publique de la Société pourrait influencer sur sa capacité à se voir attribuer des projets à l'avenir; e) les contrats à prix forfaitaire ou l'incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente peuvent accroître la volatilité et l'imprévisibilité de ses produits et de sa rentabilité; f) les produits et la rentabilité de la Société dépendent en grande partie de l'obtention de nouveaux contrats, facteur sur lequel la Société n'a aucune influence directe, et l'incertitude quant au moment auquel les contrats sont octroyés pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à faire correspondre la taille de son effectif à ses besoins contractuels; g) les obligations de prestation restant à remplir de la Société sont assujetties à des ajustements et à des annulations imprévus, y compris en vertu de clauses de « résiliation pour raisons de commodité », et ne donnent aucune garantie quant aux produits ou à la rentabilité futurs de la Société; h) SNC-Lavalin est un fournisseur de services auprès d'organismes publics et les contrats conclus avec les gouvernements l'exposent à certains risques; i) les activités mondiales de la Société sont exposées à divers risques et diverses incertitudes, y compris des environnements politiques défavorables, des économies étrangères faibles et le risque de change; j) les investissements de la Société dans les investissements de Capital comportent des risques pouvant avoir des répercussions défavorables; k) la Société dépend de tierces parties pour réaliser bon nombre de ses contrats; l) les coentreprises et les partenariats dans lesquels s'engage la Société l'exposent à des risques et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté; m) la concurrence dans les marchés où la Société est présente pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; n) les activités exercées par la Société dans le cadre de l'exécution d'un projet peuvent engager sa responsabilité professionnelle ou sa responsabilité pour des services déficients; o) la Société pourrait être assujettie à des indemnités et à des pénalités pécuniaires relativement aux rapports et aux opinions techniques et professionnels qu'elle fournit; p) la Société pourrait ne pas disposer d'une protection d'assurance suffisante pour répondre à ses besoins; q) le personnel de la Société travaille sur des projets qui peuvent être dangereux de nature et le défaut de maintenir la sécurité sur le lieu de travail pourrait entraîner des pertes importantes et/ou une incapacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; r) l'incapacité de la Société à attirer et à retenir du personnel compétent pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; s) les arrêts de travail, les négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions défavorables sur la Société; t) la Société s'appuie sur des systèmes et des données informatiques dans le cadre de ses activités; une défaillance relative à la disponibilité ou la sécurité des systèmes informatiques ou à la sécurité des données de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités sa condition financière et ses résultats d'exploitation; u) toute acquisition ou tout autre investissement peut être assorti de risques et incertitudes; v) toute cession ou toute autre vente d'actifs importants peut présenter des risques et incertitudes; w) la hausse de l'endettement découlant de l'acquisition d'Atkins; x) la dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette découlant de l'acquisition d'Atkins; y) la mobilisation de la garantie aux termes du prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding à un moment inopportun; z) la capacité de verser des dividendes; aa) les obligations au titre des régimes de retraite d'Atkins; bb) une dégradation ou un affaiblissement de la situation financière de la Société pourrait avoir une incidence défavorable significative sur ses activités et ses résultats d'exploitation; cc) la Société pourrait avoir des besoins en fonds de roulement importants qui, s'ils ne sont pas financés, pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses flux de trésorerie; dd) l'incapacité des clients de SNC-Lavalin de s'acquitter de leurs obligations en temps opportun pourrait avoir des répercussions défavorables sur la Société; ee) la Société pourrait être tenue de déprécier une partie de son goodwill, et elle pourrait aussi être tenue de diminuer ou de radier la valeur de certains de ses actifs ou de ses investissements, ce qui, selon l'une ou l'autre éventualité, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société; ff) la conjoncture économique mondiale

pourrait avoir des répercussions sur les clients, les partenaires, les sous-traitants et les fournisseurs de la Société et avoir une incidence significative sur ses obligations de prestation restant à remplir, ses produits, son résultat net et sa capacité d'obtenir et de maintenir du financement; gg) les fluctuations dans les prix des marchandises peuvent avoir une incidence sur les décisions d'investissement des clients et, par conséquent, exposer la Société à des risques d'annulation, de retard dans les travaux en cours ou de changement dans l'échéancier et le financement des nouveaux contrats, et avoir des répercussions sur les coûts des projets de la Société; hh) les limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société pourraient donner lieu à des anomalies significatives à l'égard de l'information financière; et ii) les lois et règlements en matière d'environnement exposent la Société à certains risques et peuvent accroître ses coûts et ses obligations et influencer sur la demande pour ses services. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion 2017 de la Société, tel que mis à jour dans le rapport de gestion du premier, deuxième et troisième trimestre de 2018.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société en date de ce dernier, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

Renseignements supplémentaires

Médias

Daniela Pizzuto

Directrice, communications externes

514-393-8000, poste 54772

media@snclavalin.com

Investisseurs

Denis Jasmin

Vice-président, Relations avec les investisseurs

514-393-8000, poste 57553

denis.jasmin@snclavalin.com